



- [L'OFDT](#)
- [Actualités et presse](#)
- [Produits et addictions](#)
- [Populations et contextes](#)
- [Régions et territoires](#)
- [Europe et international](#)
- [Publications de l'OFDT](#)
- [Enquêtes et dispositifs](#)
- [Statistiques et infographie](#)
- [Aide aux acteurs](#)

Prévention

La prévention est investie par des intervenants et décideurs aux logiques et priorités professionnelles diverses, mêlant les champs de la santé, la promotion de la santé, l'éducation et l'application de la loi. De ce fait et du fait des évolutions des pratiques d'usage, de sociabilité et plus largement des changements au sein des sociétés, la prévention des (usages de) drogues est probablement le champ de santé publique le plus propice à l'innovation, à la création mais parfois aussi à l'approximation. La variété des approches et des acteurs est une caractéristique commune aux pays occidentaux. La prévention des drogues s'avère alors à la croisée de pratiques profanes, non stabilisées, et d'une recherche appliquée particulièrement riche au plan international. Paradoxalement, elle a relativement peu inspirée la recherche française.



Cette rubrique met en lumière les enseignements issus des travaux internationaux, principalement nord-américains ou européens, sur les [composantes et processus de prévention les plus prometteurs](#), c'est-à-dire [les plus mêmes d'opérer les changements escomptés](#) au sein des publics destinataires des mesures (retarder ou réduire les usages, si ce n'est les éviter, prévenir ou réduire les risques).

En occident comme ailleurs, des méthodes pourtant documentées comme infructueuses ont encore souvent cours. Pour aider les pays à se prémunir des approches infructueuses ou, pire, contreproductives (dites iatrogènes), des instances internationales ont soutenu la synthèse, la vulgarisation et la promotion de ces savoirs par le biais de recommandations, guides ou standards, aidant à assurer ou contrôler la qualité des programmes de prévention ou à les évaluer.

Cette section s'intéresse aussi à ces outils d'assurance-qualité et à l'évaluation, incombant tant aux intervenants qu'aux financeurs et commanditaires des actions, car tous partagent la responsabilité de délivrer des réponses de prévention bénéfiques - ou quoi qu'il en soit non dommageables - envers

leurs publics.

A ce titre, sont présentés plus particulièrement :

- ▶ [Principes d'intervention validés](#)
- ▶ [Standards de qualité européens \(EDPQS\)](#) et outils :
 - pour DEVELOPPER, ADAPTER un programme de prévention de qualité
 - pour SELECTIONNER un bon programme de prévention dont :
- ▶ la [grille ASPIRE](#)
- ▶ la [boîte à outil EDPQS n°1](#)
- ▶ [Recommandations de bonnes pratiques professionnelles de la HAS](#)

